



Compte-rendu des délibérations du collège

Lundi 26 juillet 2010

Le 26 juillet 2010 le collège de l'Autorité de régulation des jeux en ligne ;

Vu la loi n°2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne ;

Vu le décret n°2010-481 du 12 mai 2010 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Autorité de régulation des jeux en ligne, notamment son article 5 ;

A adopté les décisions suivantes :

- ❖ Décision n°2010-069 portant homologation du logiciel de jeux et de paris de la société CANALWIN SAS dans la catégorie « paris sportifs » (homologation n°0034-PS-HOM-2010-07-26)
- ❖ Décision n°2010-070 portant délivrance de l'agrément n°0034-PS-2010-07-26 à la société CANALWIN SAS dans la catégorie « paris sportifs »
- ❖ Décision n°2010-071 portant homologation du logiciel de jeux et de paris de la société JEUX 365 dans la catégorie « paris sportifs» (homologation n°0022-PS-HOM-2010-07-26)
- ❖ Décision n°2010-072 portant délivrance de l'agrément n°0022-PS-2010-07-26 à la société JEUX 365 dans la catégorie « paris sportifs»
- ❖ Décision n°2010-077 portant homologation du logiciel de jeux et de paris de la société GENY INFOS dans la catégorie « paris hippiques» (homologation n°0008-PH-HOM-2010-07-26)
- ❖ Décision n°2010-078 portant délivrance de l'agrément n°0008-PH-2010-07-26 à la société GENY INFOS dans la catégorie « paris hippiques»
- ❖ Décision n°2010-079 portant homologation du logiciel de jeux et de paris de la société ZETURF France LTD dans la catégorie « paris hippiques» (homologation n°0005-PH-HOM-2010-07-26)
- ❖ Décision n°2010-080 portant délivrance de l'agrément n°0005-PH-2010-07-26 à la société ZETURF France LTD dans la catégorie « paris hippiques»
- ❖ Décision n°2010-081 portant homologation du logiciel de jeux et de paris de la société FULL FUN dans la catégorie « jeux de cercle » (homologation n°0027-PO-HOM-2010-07-26)
- ❖ Décision n°2010-082 portant délivrance de l'agrément n°0027-PO-2010-07-26 à la société FULL FUN dans la catégorie « jeux de cercle »
- ❖ Décision n°2010-083 portant homologation du logiciel de jeux et de paris de la société LB POKER dans la catégorie « jeux de cercle » (homologation n°0023-PO-HOM-2010-07-26)
- ❖ Décision n°2010-084 portant délivrance de l'agrément n°0023-PO-2010-07-26 à la société LB POKER dans la catégorie « jeux de cercle »
- ❖ Décision n°2010-085 portant homologation du logiciel de jeux et de paris de la société AD ASTRA dans la catégorie « jeux de cercle » (homologation n°0020-PO-HOM-2010-07-26)

- ❖ Décision n°2010-086 portant délivrance de l'agrément n°0020-PO-2010-07-26 à la société AD ASTRA dans la catégorie « jeux de cercle »
- ❖ Décision n°2010-087 portant homologation du logiciel de jeux et de paris de la société PKR FRANCE SAS dans la catégorie « jeux de cercle » (homologation n°0032-PO-HOM-2010-07-26)
- ❖ Décision n°2010-088 portant délivrance de l'agrément n°0032-PO-2010-07-26 à la société PKR FRANCE SAS dans la catégorie « jeux de cercle »
- ❖ Décision n°2010-089 portant homologation du logiciel de jeux et de paris de la société REKOP dans la catégorie « jeux de cercle » (homologation n°0029-PO-HOM-2010-07-26)
- ❖ Décision n°2010-090 portant délivrance de l'agrément n°0029-PO-2010-07-26 à la société REKOP dans la catégorie « jeux de cercle »